## LIAISON

## DANS CE NUMÉRO...

UNE OCCASION EN OR DE	
MONTRER NOS COULEURS!	P. 2
Par Marie-Suzie Weche	
PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL	
EN MATIÈRE D'ACTION	
COMMUNAUTAIRE	P.3
PAR CAROLINE TOUPIN	
REGARD SUR LES CONDITIONS	
DE VIE DES SALARIÉ.E.S AU	
SALAIRE MINIMUM.	P. 5
Par Marie-Josée Dupuis	
QUAND L'IMPLICATION BÉNÉVOLE	
DEVIENT UNE CHARGE	
MENTALE CHEZ LES MÈRES!	P. 7
Par Annabelle Berthiaume	
COMBIEN D'ENFANTS VIVENT	

## Équipe du Bulletin

EN GARDE PARTAGÉE?

Par David Pelletier

Lorraine Desjardins Sylvie Lévesque Lama Boughaba

Mise en page
David Rombardier

Collaborations Marie-Suzie Weche

FAFMRQ

Annabelle Berthiaume
Université McGill

Marie-Josée Dupuis Collectif pour un Québec sans pauvreté

P. 9

Caroline Toupin

David Pelletier



584, Guizot Est, Montréal (QC) H2P 1N3 Tél.: (514) 729-MONO (6666) Téléc.: (514) 729-6746 Site Internet www.fafmrq.org Courriel fafmrq.info@videotron.ca

## UNE OCCASION EN OR DE MONTRER NOS COULEURS!



Par Marie-Suzie Weche | PRÉSIDENTE

a Fédération et ses membres sont de retour au boulot depuis déjà plusieurs semaines et, comme d'habitude, le travail ne manque pas! Le gros morceau de l'automne dans le milieu communautaire sera, sans contredit, la consultation menée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vue du prochain Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Il en sera d'ailleurs question dans les pages de ce Bulletin puisque Caroline Toupin, coordonnatrice du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). nous a préparé un excellent article qui en explique les enjeux de façon limpide. Bien sûr, la FAFMRQ déposera un mémoire dans le cadre de cette consultation. C'est une occasion de faire valoir la pertinence. encore bien réelle, de travailler à l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales et recomposées du Québec, mais aussi de mettre en valeur l'important travail fait sur le terrain par les organismes qui accueillent et soutiennent ces familles.

Dans les pages de ce *Bulletin*, vous pourrez également lire un article de Marie-Josée Dupuis, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, qui aborde les conditions de vie des personnes qui gagnent moins de 15\$ de l'heure. Occuper un emploi à temps plein tout en restant pauvre, voilà la réalité d'un trop grand nombre de travailleuses et travailleurs au Québec. Pour sa part, Annabelle Berthiaume, de l'Université McGill, nous parlera de l'implication des mères dans les organismes communautaires Famille qu'elles fréquentent et du caractère «genré» de cette implication.

On verra notamment que cette implication n'est pas sans risque lorsqu'elle s'ajoute à la charge mentale (déjà lourde) de certaines mères. Enfin, David Pelletier de l'INRS-UCS, tentera de lever le voile sur le nombre d'enfants qui vivent en garde partagée au Québec. Comme on pourra le constater, beaucoup d'enjeux sont liés aux méthodes de dénombrement des enfants qui habitent en alternance chez leurs deux parents.

Comme je le mentionnais plus haut, notre mémoire en vue du prochain Plan d'action gouvernemental sera l'occasion de souligner le travail de la FAFMRQ et de ses membres. Nous y aborderons, entre autres, les défis relevés au quotidien par nos associations et les familles qu'elles accueillent, mais nous aborderons aussi les avancées réalisées au fil des ans pour améliorer les conditions de vie des familles que nous représentons. C'est le cas de la récente victoire qui permet à des milliers de responsables de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale ou d'une aide financière aux études, de conserver une plus grande part de leur pension alimentaire pour enfants. Nous en profiterons aussi pour mettre de l'avant d'autres réalisations, comme le nouveau cahier de formation On se sépare, mais pas de nos enfants! qui permet aux familles qui vivent une rupture d'être accompagnées dans une perspective d'empowerment. Bref, autant de raisons qui attestent de la nécessité de mieux reconnaitre et soutenir les associations de familles monoparentales et recomposées du Québec!